

ANNEXE I
(*article 1*)

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES TRAVAUX ET DE LA DÉPENSE

CHAPITRE I

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES
2008-2009 PAR LE SERVICE DE L'ENVIRONNEMENT

SECTION I

DESCRIPTION DU PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES 2008-
2009

1. Le programme de plantation d'arbres 2008-2009 comprend la fourniture et la plantation d'arbres, des initiatives pour augmenter le couvert arboricole du territoire et l'embauche de personnel d'appoint, le tout dans le cadre des activités suivantes :

1° fourniture et plantation de 3 450 arbres dans les huit arrondissements de la ville selon l'échéancier prévu au programme triennal d'immobilisation pour les années 2008 et 2009;

2° distribution d'arbres auprès de la population, lors d'activités tels que la journée de l'arbre et le don d'arbres associé aux naissances;

3° embauche du personnel d'appoint requis pour la collecte des données sur le terrain et le suivi des travaux de plantation.

SECTION II

DESCRIPTION DU COÛT

2. Le coût du programme décrit à l'article 1 est de 1 640 000 \$ et il se détaille comme suit :

1° fourniture et plantation de 3 450 arbres	1 300 000 \$
2° initiative pour augmenter le couvert arboricole	200 000 \$

3° embauche du personnel d'appoint	140 000 \$
TOTAL	1 640 000 \$

Annexe préparée le 8 février 2008 par :

Jacques Grantham, directeur
 Division de la foresterie urbaine et de
 l'horticulture
 Service de l'environnement